



**HAL**  
open science

## Master Sociologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'un master. Master Sociologie. 2017, Université de Poitiers. hceres-02028426

**HAL Id: hceres-02028426**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028426v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Sociologie

Université de Poitiers

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines, lettres, langues et arts

Établissement déposant : Université de Poitiers

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La mention de master *Sociologie* de l'Université de Poitiers comporte une spécialité unique intitulée *Méthodes d'analyse du social (MAS)*. Après une première année (M1) commune, elle se scinde en deux parcours en seconde année (M2) : un parcours à finalité recherche (R) intitulé *Analyse, catégorisation et codification de l'espace social (ACCES)* et un parcours à finalité professionnelle (P) intitulé *Diagnostic et intervention sociale (DIS)*.

Son objectif est de fournir non seulement des savoirs spécifiques à la sociologie mais aussi des connaissances utiles en anthropologie. Ces acquis visent à analyser les questions sociales de notre société contemporaine et à construire une palette d'outils pour y répondre.

Les compétences visées sont aussi bien générales (capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction, capacité à travailler en équipe, *etc.*) que spécifiques (maîtrise des techniques d'enquête, rédaction de rapports d'enquêtes, *etc.*). Elles permettent d'envisager des débouchés dans le secteur du développement territorial, de l'action sociale, du conseil en organisation et *management* d'entreprises, d'études et prospectives socio-économique, du *management* et la gestion d'enquêtes, de la recherche en sciences de l'Homme et de la société.

La formation est exclusivement proposée dans le cadre d'un enseignement présentiel, à Poitiers.

## Analyse

Objectifs
L'objectif poursuivi par l'équipe enseignante est de proposer une formation de master qui vise l'acquisition, en M1, de compétences méthodologiques et de compléments théoriques nécessaires pour que les étudiants puissent s'engager ensuite en M2 dans une voie qui exige des capacités d'analyse et d'autonomie. Les enseignements sont assurés dans la perspective soit d'une formation à débouchés rapides dans l'emploi (parcours professionnel DIS), soit dans la perspective d'une formation à la recherche débouchant sur une thèse ou sur un emploi de chargé d'études ou de chargé de mission (parcours recherche ACCES).
Organisation
Le volume horaire des enseignements est de 280 heures en M1 et de 258 heures (parcours R) ou 408 heures (parcours P) en M2. Ce master est issu de la création antérieure d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) à la fin des années 1990, puis du master professionnel en 2004. La spécialisation vers l'un ou l'autre des deux parcours est progressive puisque la première année est commune et la seconde année partiellement commune. De plus, la première année, commune aux parcours R et P, est composée de

<p>sept unités d'enseignement (UE) spécifiques (quatre en semestre 1 et trois en semestre 2) auxquelles s'ajoutent des UE communes avec la spécialité <i>Sciences humaines pour l'éducation</i> du master <i>Éducation et formation</i> aussi proposé par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences humaines et arts. L'agencement des unités d'enseignement est cohérent. Cependant, il manque l'intégration d'un enseignement en socio-démographie pourtant fort utile aux regards des débouchés dans des fonctions de chargé d'études, et dans l'enseignement (secondaire en sciences économiques et sociales, et dans l'enseignement supérieur).</p> <p>La formation se réalise en partenariat. Ce fut le cas, ces dernières années, avec l'Université de Limoges, pour la spécialité <i>Problèmes sociaux et enquête sociologique</i> de la mention <i>Société, histoire et territoires</i>, en raison de l'adossement commun au Groupe de recherches sociologiques sur les sociétés contemporaines (GRESKO). Dans le cadre de la communauté d'université et d'établissements (ComUE) Léonard de Vinci, depuis 2015-2016, il y a également un partenariat avec la mention de master <i>Sociétés, villes et territoires</i> de l'Université de Tours (journée d'études et de séminaires communs aux trois masters).</p>
<p>Positionnement dans l'environnement</p>
<p>La spécialité MAS du master <i>Sociologie</i> est la seule de l'Université de Poitiers qui offre une formation complète et généraliste en sociologie. Elle est la seule dans l'ancienne région Poitou-Charentes. Au sein de la ComUE Léonard de Vinci (composée des Universités de La Rochelle, Limoges, Orléans, Poitiers, Tours), un master mention <i>Société, histoire et territoires</i> (avec une spécialité sociologie et anthropologie) est aussi proposé par l'Université de Limoges.</p> <p>Le GRESKO (équipe d'accueil, EA 3815), laboratoire auquel la formation est adossée, fait partie de l'école doctorale (ED) Sociétés et organisations (ED 526).</p> <p>La formation tient compte des besoins du bassin régional d'emplois pour des fonctions de sociologue, chargé d'études sociales et socio-économiques. À ce titre, plusieurs types de partenaires socio-professionnels contribuent à la formation, ce qui démontre l'insertion de la formation dans son environnement socio-économique et territorial. Les partenariats sont issus de deux réseaux : celui des anciens étudiants et celui des commanditaires d'enquêtes. Ils recouvrent les secteurs de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, de la communauté d'agglomération de Poitiers et d'autres municipalités, du Conseil Régional, de la mutuelle sociale agricole, d'organismes publics comme l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), la Caisse d'allocations familiales (CAF), la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), et du secteur associatif.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>
<p>Pour l'ensemble de la mention et pour les deux années, l'équipe pédagogique de 13 enseignants-chercheurs compte quatre professeurs des universités (sociologues ou socio-anthropologues), huit maîtres de conférences sociologues, un maître de conférences d'ethnologie et anthropologie sociale, un maître de conférences en droit, un professeur de l'enseignement secondaire. Ces enseignants assurent, ensemble, 806 heures d'enseignement devant les étudiants de master <i>Sociologie</i>.</p> <p>Aux enseignants-chercheurs, s'ajoutent un professionnel, enseignant et chercheur associé à temps partiel (PAST), huit professionnels et un ingénieur de recherche doctorant. Des doctorants et des professionnels aux implications plus ponctuelles participent aussi aux enseignements, mais il n'est pas possible, au moyen des documents fournis, d'établir précisément la nature de leurs engagements. Leurs fonctions professionnelles couvrent un large champ de fonctions susceptibles d'être occupées par des diplômés en sciences sociales (chargé d'études, chargé de mission, formateur, directeur d'association, chef de projet).</p> <p>Les enseignants-chercheurs assurent 83 % des heures d'enseignement. Le PAST en assure 5 % et les autres professionnels, 12 %. L'équipe pédagogique de cette mention de master devrait augmenter cette ouverture vers les acteurs des mondes professionnels.</p>
<p>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</p>
<p>Le nombre d'inscrits en M1 a diminué régulièrement de la rentrée 2012 à la rentrée 2015 (31 ; 22 ; 17 ; 11). Les inscrits provenant d'autres établissements représentent entre 21 % et 28 % de ces effectifs. Les taux de réussite en M1 sont très irréguliers et souvent très faibles (29 % en 2014-2015 et 35 % en 2011-2012, mais 68 % et 64 % respectivement en 2012-2013 et 2013-2014). En M2, 20 % des étudiants sont issus d'un autre établissement. On observe une légère baisse des effectifs (légèrement plus de 20 étudiants en moyenne) avec un taux de réussite stabilisé autour de 60 %. Ce taux est proche de 100 % dans le parcours professionnel et très faible dans le parcours recherche souvent réalisé en deux ans.</p> <p>Des enquêtes, il ressort 20 % de poursuites d'études environ, tant à six mois et à 30 mois (dont la moitié en doctorat).</p> <p>L'intégration professionnelle des actifs est relativement satisfaisante en termes de fonctions occupées, et ce malgré le contexte socio-économique national. Très peu de diplômés sont au chômage au moment des enquêtes, c'est aussi la conséquence de l'effectif réduit des promotions, qui ne saturent pas le marché du travail local. Néanmoins, les anciens étudiants en emploi ne trouvent pas nécessairement un emploi en rapport avec leurs aspirations en termes de niveau de responsabilité. Cependant, les petits effectifs rendent délicates des conclusions plus affinées.</p>

Place de la recherche
<p>L'appartenance d'une large majorité des enseignants-chercheurs au GRESCO assure le lien entre la recherche sociologique contemporaine et locale, et la formation. L'encadrement des travaux de recherche est assuré par les membres du laboratoire. Des séminaires, colloques, journées d'études sont ouverts aux étudiants. Ils doivent rédiger en M1 un travail d'étude et de recherche (mémoire).</p> <p>En M2, et cela est une originalité qui mérite d'être signalée, les étudiants des deux parcours rédigent un article scientifique dans un format et dans des conditions d'évaluation similaires à celles des revues scientifiques. Ils doivent aussi organiser un séminaire commun avec les étudiants des masters de <i>Sociologie</i> des Universités de Limoges et de Tours dont la formation est partenaire. Ce master apparaît donc comme relativement bien fondé sur une formation à et par la recherche.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Les compétences visées par la formation et listées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), sont d'une part générales (capacité à rédiger des documents importants, capacité à travailler en équipe) et d'autre part spécifiques (capacité à mettre en place, réaliser, suivre et évaluer des dispositifs d'enquêtes, capacité à lire et analyser les données statistiques institutionnelles). Ces compétences permettent d'accéder à plusieurs secteurs d'activité (organismes de recherche, collectivités territoriales, observatoires régionaux et départementaux, secteur associatif et organismes de formation) pour assurer des fonctions telles qu'enseignant-chercheur, responsable d'enquêtes, chargé de mission, responsable de structures d'intervention sociale, chef de projets de développement social.</p> <p>La contribution des professionnels à la formation n'est pas très importante en volume horaire (12 %), mais l'équipe pédagogique insiste sur la complémentarité des enseignements théoriques et des applications pratiques. En particulier dans le parcours DIS, la préprofessionnalisation est une préoccupation constante dans les programmes pédagogiques proposés par les enseignants. Les professionnels jouent un rôle dans la mise en œuvre et le suivi des stages de ce parcours DIS. Le stage se déroule sur toute l'année et donne lieu à la réalisation de travaux de groupe. Par ailleurs, les étudiants de ce parcours sont mis en conditions réelles de répondre à une question sociale provenant d'un commanditaire.</p>
Place des projets et des stages
<p>Il n'y a pas de stage obligatoire dans le parcours recherche (ACCES), ce qui est regrettable. En M2 parcours DIS, les étudiants effectuent un stage en petits groupes (en général deux ou trois) de fin septembre à fin juin, la soutenance du rapport de stage, ayant lieu en septembre suivant. L'objectif de ce stage est de réaliser un travail de chargé d'études, depuis la proposition par le financeur et destinataire de l'étude, jusqu'à la présentation publique des résultats. Les étudiants doivent intégrer les compétences apprises dans les différentes UE, réaliser des évaluations, des diagnostics, des préconisations. Ils sont suivis dans une logique de large autonomie mais dans le cadre d'un triple accompagnement : le responsable du stage dans la structure d'accueil, le tuteur universitaire, et un accompagnement collectif dans le cadre d'un séminaire « intergroupes ».</p>
Place de l'international
<p>L'établissement est engagé dans une démarche volontariste d'ouverture à l'international. C'est ainsi que 800 coopérations formation et recherche ont été établies avec 530 universités dans 76 pays.</p> <p>Les mesures d'accueil des étudiants entrants sont mises en place au niveau central (mise à niveau linguistique, parrainage par des étudiants tuteurs). Les étudiants sortants bénéficient aussi d'un encadrement pour les préparer à leur séjour. Un tableau européen d'équivalences de notation est utilisé. Des étudiants étrangers sont accueillis chaque année dans le cadre de conventions Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>) ou Erasmus + ou Campus France.</p> <p>Pour ce qui concerne la mention, trop peu d'informations sur les effectifs d'étudiants étrangers accueillis sont disponibles. Il en est de même pour les origines et modalités des échanges. Les étudiants étrangers proviennent pour la plupart du Sénégal, de la Chine, de l'Algérie, de la Russie. Toutefois il n'est pas possible d'estimer l'ampleur des flux, leur nombre n'étant pas donné. Ces étudiants bénéficient d'un accompagnement pédagogique si nécessaire. La mobilité sortante se fait dans le cadre de conventions Erasmus + avec l'Allemagne, l'Espagne, l'Irlande, l'Italie, la Pologne, la République de Macédoine. Les responsables de la formation ne fournissent pas les effectifs concernés par ces mobilités alors que les partenariats par lesdites conventions permettent, potentiellement, environ 20 départs par an. Quelques étudiants partent à l'étranger durant les semestres 1 ou 3 (de préférence) de la formation. On ignore si les étudiants de troisième année de licence sont incités à préparer une mobilité en M1. Les départs se font dans le cadre d'Erasmus ou du CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec).</p> <p>Pour ce qui concerne les enseignements, il conviendrait de renforcer une internationalisation qui ne soit donc pas exclusivement francophone. Aucun enseignement disciplinaire n'est proposé en anglais et le dossier ne mentionne pas la présence d'enseignants invités qui interviendraient dans les spécialités du master.</p>

<p>Outre l'enseignement obligatoire d'une langue vivante au niveau réglementaire minimal, les étudiants ont également l'opportunité de suivre des modules d'approfondissement en langues étrangères à la Maison des langues de l'Université. Des aides spécifiques existent pour les étudiants qui se préparent à une mobilité internationale durant le cursus.</p>
<p><b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b></p>
<p>Les opérations d'information sur la formation prennent différentes formes : site internet dédié, participation aux « semaines de l'orientation » et aux « forums des métiers », réunions avec les étudiants de licence de <i>Sociologie</i>. L'accès en M1 est de droit pour les titulaires d'une licence de sociologie. Une commission d'admission statue sur les dossiers des étudiants ayant suivi d'autres cursus. Pour ce qui concerne les modalités de recrutement en M2, le dossier ne précise pas si des auditions ont lieu, outre les dossiers et lettres de motivation déposés. Un dispositif de remise à niveau est proposé, en début de M1, pour des étudiants pour lesquels il apparaît un niveau un peu juste, à l'entrée dans la formation, en sociologie. L'orientation en M2, vers un des deux parcours, repose sur la rédaction d'un projet personnel ayant éventuellement une dimension préprofessionnelle.</p>
<p><b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b></p>
<p>Un effort a été effectué dans ce domaine les dernières années, il doit être confirmé et cette orientation confortée dans les années à venir. Un Centre de ressources d'ingénierie et d'initiatives pédagogiques (CRIIP) a été mis en place par l'Université mais il n'est pas possible de déterminer dans quelle mesure l'équipe y a fait appel et si elle s'est saisie de l'opportunité de la boîte à outils (pédago'lab). En M1, est effectué un travail sur des bases de données, en lien avec le mémoire que les étudiants doivent réaliser. En M2, il convient de relever l'existence d'enseignements de la cartographie assistée par ordinateur, ainsi que des cours d'analyse de données. Enfin, il convient de noter que l'enseignement des technologies de l'information et de la communication (TIC) se poursuit en master (une UE y est dédiée en M1). Les étudiants ont ainsi à utiliser le web pour recueillir les données et sources documentaires dont ils auront besoin dans leur mémoire. Par ailleurs, une plateforme numérique est régulièrement utilisée pour la transmission des éléments de cours. L'enseignement est réalisé en présentiel, sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés.</p>
<p><b>Evaluation des étudiants</b></p>
<p>Les modalités d'évaluation des étudiants font l'objet d'une charte des examens dont l'étudiant doit attester avoir pris connaissance. Le jury est unique en M1 et par parcours en M2 selon des règles de composition portées à la connaissance des étudiants. Le jury de M1 se réunit à la fin de chaque semestre et de l'année pour chaque session. En M2, chaque jury se réunit à la fin de l'année universitaire. Les règles de validation et de délivrance du diplôme sont celles de l'établissement : en master, il n'y a pas de compensation entre semestres mais compensation au sein d'un semestre. Il est regrettable qu'il en soit ainsi. Les modalités de validation des UE sont diversifiées : contrôle continu intégral avec un nombre d'épreuves dépendant du nombre d'ECTS (<i>European Credit Transfer System</i>) de l'UE, examen terminal, examen mixte. C'est cependant l'examen terminal qui est le plus pratiqué.</p>
<p><b>Suivi de l'acquisition de compétences</b></p>
<p>Le master <i>Sociologie</i> spécialité <i>Méthodes d'analyse du social</i>, à la fois professionnel et recherche, vise les compétences suivantes dont l'acquisition fait l'objet d'un suivi : analyse de situations sociales (questions éducatives et de formation, relations sociales - travail, genre, <i>etc.</i> -, santé, action publique, <i>etc.</i>) sous forme de recherche approfondie ou d'études appliquées ; mise en place d'outils et de méthodes d'investigation sociologiques et réalisation d'enquêtes de terrain ; intervention sociale sous forme de diagnostics, de préconisations et de mises en place de dispositifs et évaluation de ces dispositifs. L'équipe a ainsi réorienté ses pratiques. Les compétences visées, présentées aux étudiants en début de formation, sont détaillées dans l'annexe descriptive au diplôme (ADD). Elles relèvent de compétences spécifiques à la mention et de compétences spécifiques à la spécialité MAS. Toutefois, cette liste ne coïncide pas totalement avec celle répertoriée dans le document bilan.</p>
<p><b>Suivi des diplômés</b></p>
<p>Le Service des études, de l'évaluation et du pilotage (SEEP) de l'Université réalise d'abord une enquête succincte à six mois. Les diplômés sont contactés par voie postale et/ou électronique, voire par téléphone. Il réalise également une enquête à 30 mois après la validation du master. Pour avoir un plus large taux de réponses, les responsables de parcours contactent eux-mêmes les anciens étudiants à six</p>

mois et 12 mois (téléphone, courriel, réunions des anciens).

### Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La mise en place d'un conseil de perfectionnement dans les formations de l'UFR Sciences humaines et arts n'a été adoptée par le conseil d'UFR que le 22 juin 2015, et les réunions ont commencé durant l'année 2015-2016. Les responsables de la formation indiquent que l'équipe pédagogique s'efforce de réagir avec réactivité, durant le déroulé des semestres et années, aux demandes formulées par les étudiants dans le cadre des réunions de l'instance créée. Le conseil de perfectionnement compte 28 membres dont 20 enseignants-chercheurs, trois professionnels intervenant dans la formation, quatre étudiants et un « autre ». Ce conseil se réunit une fois par mois pour recueillir les remarques des étudiants sur plusieurs aspects de la formation (emploi du temps, charge de travail, cohérence des enseignements, cohérence de la formation). Il conviendrait cependant de redéfinir non seulement la composition de ce conseil (dont le nombre de membres enseignants excède le nombre d'enseignants dans la mention) mais aussi ses fonctions et la fréquence de ses réunions.

Chaque enseignant organise selon la forme qu'il choisit, une évaluation de son enseignement par les étudiants. Une évaluation de la formation et de son organisation est aussi réalisée, *a posteriori*, sous forme d'enquête auprès des anciens étudiants.

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Bonne cohérence pédagogique (l'agencement des unités d'enseignement existantes est bien pensé).
- Accompagnement des étudiants (dispositif de remise ou de mise à niveau, accompagnement de projets de formation par la recherche).
- La formation tient compte des besoins du bassin régional d'emplois pour des fonctions de chargé d'études sociologue.
- L'évolution du contenu de la formation, issue des formations existant précédemment.

### Points faibles :

- Trop faible internationalisation.
- Manque d'enseignements approfondis en socio-démographie.
- Place des professionnels dans les enseignements qui demeure modeste.
- Diminution notable des effectifs, avec de faibles effectifs dans le parcours recherche.
- Dossier parfois imprécis voire contradictoire avec ses annexes.

### Avis global et recommandations :

Le master *Sociologie* permet aux étudiants d'acquérir, dans les bonnes conditions d'un cadre de promotions aux effectifs réduits, de bonnes connaissances en sociologie et, accessoirement, en anthropologie sociale. Il manque cependant l'intégration de l'expertise en socio-démographie pourtant fort utile aux regards des débouchés dans des fonctions de chargé d'études et dans l'enseignement (secondaire, en sciences économiques et sociales ; et dans l'enseignement supérieur). Il conviendrait de renforcer l'internationalisation. Aucun enseignement disciplinaire n'est proposé en anglais et le dossier ne mentionne pas la présence d'enseignants invités intervenant dans les spécialités du master. Il paraît essentiel de mener une action de promotion du master afin d'augmenter sa visibilité et son attractivité. Cela ne devrait pas être



dissocié de la question de l'organisation d'une structure de recherche accompagnant une telle montée en puissance. Enfin, il serait souhaitable d'augmenter la participation des professionnels dans le parcours *Diagnostic et intervention sociale*.

# Observations de l'établissement

Poitiers, le 24/05/2017

Objet : Rapport d'évaluation HCERES - DEF-MA180013363 - master « sociologie ».

Madame, Monsieur,

L'équipe pédagogique du master « sociologie », ne souhaite pas formuler d'observations sur le rapport transmis par le HCERES. Les recommandations sont globalement conformes à notre analyse, et la majorité d'entre elles, dans la mesure du possible, seront prises en compte dans la mise en place nouvelle offre de formation.

Je vous prie de croire en l'assurance de ma considération.



V. Laval

Pour le président de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la Vice Présidente  
Virginie Laval